

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 16 décembre 2019 à 18h45, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon et à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers suivants : Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum, conformité de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour ;
2. Embauche d'un préposé aux travaux publics – poste temporaire à horaire flexible ;
3. Embauche d'une technicienne en loisirs, salariée régulière à l'essai ;
4. Période de questions ;
5. Levée de l'assemblée.

13029-1219

Acceptation de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil affirment que l'avis de convocation a été livré conformément à la Loi et qu'ils constatent qu'il y a quorum ;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

13030-1219

Résolution - Embauche d'un préposé aux travaux publics – poste temporaire à horaire flexible

ATTENDU le besoin en personnel du service des travaux publics pour le déneigement en vue de faire face à un surcroit de travail ou à un problème de disponibilité du personnel ;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics suite à la tenue d'entrevues et à des tests routiers;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu d'**EMBAUCHER** monsieur Jean Orby à titre d'employé temporaire à horaire flexible, à compter du 6 janvier 2020, aux termes et conditions établis à la convention collective des employés de la Municipalité de Piedmont et ce, pour la période hivernale 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13031-1219

Résolution - Embauche d'une technicienne en loisirs, salariée régulière à horaire flexible à l'essai

ATTENDU le poste vacant de technicien(ne) en loisirs ;

ATTENDU la recommandation du directeur général et de la directrice des loisirs suite à la tenue d'entrevues;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**EMBAUCHER** madame Mary-Ann Delcourt à titre d'employée salariée régulière à horaire flexible à l'essai, à l'échelon 1 et ce, à compter du 6 janvier 2020, à raison de 34 heures/semaine, aux termes et conditions établis à la convention collective des employés de la Municipalité de Piedmont;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

13032-1219

Levée de l'assemblée

À 18h50 considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(s) Nathalie Rochon

NATHALIE ROCHON
Mairesse

(s) Jean-François Albert

Jean-François Albert
Directeur général et greffier

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

NATHALIE ROCHON
Mairesse